

TotalEnergies s'engage à fond dans la mobilité des étudiants en situation de handicap

En juin 2023, la Conférence des grandes écoles (CGE) et TotalEnergies remettait une bourse d'aide à la mobilité internationale à 15 étudiants en situation de handicap.

Le point avec **Christine Hamot (Université Grenoble II 04)**, responsable Mission Handicap TotalEnergies, **Xavier Quernin (EFPP 08, Université de Strasbourg 09)**, délégué Handicap Groupe UniLaSalle et Coordinateur du plaidoyer institutionnel Handicap de la CGE, et **Sophie Odone (Sciences Po Strasbourg 22)**, chargée de mission à la commission Diversité de la CGE. Par Violaine Cherrier



Bienvenue à toutes les énergies.

TotalEnergies s'engage pour l'insertion professionnelle et les meilleures conditions de travail des personnes en situation de handicap.



L'énergie est notre avenir, économisons-la!
TotalEnergies SE - Capital social : 6 030 629 587,50 euros - 542 051 180 RCS Nanterre.
Siège social : 2 place Jean Miller - La Défense 6 - 92400 Courbevoie - France.



Christine Hamot

Comment TotalEnergies s'engage-t-elle en faveur de l'inclusion des jeunes talents en situation de handicap ?

Christine Hamot. Nous agissons depuis plus de 20 ans en faveur de l'accueil, de l'inclusion et du maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap. En témoignent les différents accords négociés avec les partenaires sociaux, mais aussi notre intégration au réseau Mondial Entreprises et Handicap de l'Organisation internationale du travail (OIT) en 2018. Une quarantaine de nos filiales se sont portées volontaires. Notre soutien depuis 2020 vis-à-vis du programme de mobilité internationale des étudiants en situation de handicap s'inscrit pleinement dans cette démarche.

Les cinq engagements prioritaires de TotalEnergies

- Promouvoir et respecter les droits des personnes handicapées en menant des actions de sensibilisation et en luttant contre les préjugés et les stéréotypes
- Élaborer des politiques et des pratiques de protection contre tous les types de discrimination
- Rendre progressivement accessibles les locaux, ainsi que les moyens de communication au personnel de l'entreprise
- Favoriser le maintien dans l'emploi des collaborateurs en poste qui deviennent en situation de handicap
- Respecter la confidentialité des renseignements personnels concernant les personnes handicapées



Sophie Odone

En quoi consiste ce dispositif d'aide mis en place par la CGE ?

Sophie Odone. Depuis 2019, les bourses permettent de compenser les surcoûts liés au handicap dans le cadre d'une mobilité internationale d'un semestre ou d'une année. Depuis 2020, un partenariat avec TotalEnergie en assure le financement. Elles ont été créées à la suite du plaidoyer en faveur de la création d'un Statut International d'Étudiant en Situation de Handicap (SIESH) pour lequel la CGE milite depuis plusieurs années aux côtés des associations 100 % Handinamique et Thransition. L'idée n'est donc pas de financer les séjours d'études à l'étranger mais bien de permettre aux étudiants et étudiantes en situation de handicap de poursuivre leur cursus à l'international, en finançant des surcoûts discriminatoires liés au suivi des soins, aux transports et aux déplacements, au logement, à la vie quotidienne et à la participation sociale.

Quel est l'enjeu pour TotalEnergies ?

Christine Hamot. Le recrutement de talents en situation de handicap dotés des compétences requises est un défi majeur pour nombre d'employeurs. Ce programme a vocation à former des jeunes talents afin de leur offrir la possibilité de choisir leur carrière. Aujourd'hui, les expériences à l'international sont un prérequis pour intégrer une grande entreprise. Notre réflexion se porte donc sur la manière dont il est possible d'associer handicap et compétences. Ces bourses d'encouragement leur ouvriront les portes des grandes groupes et faciliteront leur accueil. C'est pourquoi, en tant qu'entreprise responsable, notre rôle est de mettre notre force de frappe à la disposition de la CGE, inciter d'autres entreprises à rejoindre l'aventure et soutenir davantage les jeunes talents dans leurs parcours à l'étranger.

« Rejoignez-nous ! »

La mobilité internationale est un critère de recrutement essentiel, voire une obligation académique dans la plupart des grandes écoles. C'est pourquoi il est important de rendre accessible la totalité du parcours de l'étudiant aux jeunes talents en situation de handicap. Avis aux grands groupes internationaux : la CGE a besoin d'autres entreprises partenaires. Engagez-vous !

D'autres actions en faveur du handicap à valoriser ?

Xavier Quernin. Nous avons mené en parallèle un travail important auprès des pouvoirs publics en faveur de la création, en mars 2023, du Réseau des référents handicap d'ambassade qui ont pour but de favoriser la préparation de ces mobilités entrantes et sortantes. L'idée est d'anticiper au maximum les démarches administratives d'obtention d'aides médicales et compensatoires en France pour les étudiants étrangers en situation de handicap. De la même manière, trois ambassades de France – au Mexique, au Portugal et en Allemagne – sont particulièrement engagées pour faciliter les démarches des jeunes talents français en mobilité. Au-delà de la nomination des référents, d'autres projets sont en cours. La CGE travaille activement pour porter le plaidoyer en faveur de la création d'un statut international d'étudiante et d'étudiant en situation de handicap, et étendre le dispositif des référents et référentes handicap dans les ambassades.



Retour d'expérience

Concrètement, comment fonctionne le dispositif ? En 2019, une étudiante malvoyante bénéficiaire d'une bourse apprend six semaines avant son départ pour le Mexique qu'elle doit changer de traitement médical. Un laps de temps trop court ne permettant pas d'obtenir les autorisations douanières nécessaires. Xavier Quernin contacte alors les hauts fonctionnaires référents handicap des ministères et les ambassades, mexicaine en France et française au Mexique, ainsi que l'université d'accueil, pour trouver une solution. En un mois, le protocole de fabrication a pu être transféré dans un hôpital au Mexique. La bourse a alors permis, entre autres, de prendre en charge les trajets sur place de l'étudiante.

Les prochains axes de travail ?

Xavier Quernin. Les établissements doivent désormais agir sur l'ensemble du parcours étudiant, incluant la vie étudiante quotidienne et dans les résidences universitaires, la prise en compte de régimes alimentaires spécifiques, etc. Nous allons également réfléchir avec la CGE sur l'accompagnement des étudiants qui ont besoin d'une aide humaine pendant les cours. Je me souviens particulièrement du cas de deux élèves de Terminale, brillants, qui hésitaient à accepter les propositions d'études supérieures impliquant un changement de région, car ils ne savaient pas comment trouver un logement accessible et mettre en place un dispositif d'accompagnement pour la vie quotidienne dans leur nouvelle ville. A l'instar des difficultés liées à la mobilité internationale pour lesquelles nous menons ce plaidoyer, le challenge pour ces étudiants ne réside pas forcément dans l'aspect académique de leur formation, mais plutôt dans l'environnement dans lequel elle se déroulera. Nous devons donc travailler à lever ces freins logistiques et administratifs et à améliorer la coordination interrégionale.

Quid de l'inclusion dans les entreprises ?

Christine Hamot. Le handicap n'est pas un frein dès lors que le candidat a les compétences requises. À compétences égales chez TotalEnergies, le candidat en situation de handicap est automatiquement *shortlisted*, ce qui fonctionne très bien. 250 recrutements ont ainsi été réalisés entre 2019 et 2022 et nous poursuivons cette tendance. Nous sommes sur une logique de compétences, d'où l'importance du parcours international qui enrichit autant qu'il complète un CV. Nous avons embauché en France un Coordinateur Recrutement et Handicap pour le sourcing et la préqualification des candidats. À terme, cela peut s'avérer une bonne pratique pour les recrutements à l'international.

Bourses mobilité, mode d'emploi

Sophie Odone. Rapprochez-vous de vos référents handicap dans les grandes écoles pour connaître les dispositifs mis en place par l'établissement et la procédure de demande de bourse de mobilité à l'international.

Xavier Quernin. Ne vous limitez pas dans vos objectifs et vos souhaits de partir à l'étranger. Vous avez six mois devant vous : c'est là que vous allez rentabiliser vos acquis et découvrir une nouvelle culture. Profitez-en pour partir loin et construire l'avenir.

Pour toute question relative au dispositif et postuler, contactez sophie.odone@cge.asso.fr

